



Bruxelles, le 8 juin 2018

KBC place la barre plus haut en matière de politique de développement durable

KBC a publié ses lignes stratégiques renforcées en matière de banque et d'assurance durables sur www.kbc.com. KBC répond ainsi aux attentes en constante évolution de ses parties prenantes et de la société au sens large. Le nouveau [cadre de durabilité](#) de KBC s'appliquera à l'ensemble du groupe à partir du 1^{er} juillet 2018 et s'inscrit dans la stratégie de l'entreprise.

Les clients privés et professionnels s'intéressent de plus en plus à la bancassurance durable, encouragés par les objectifs de la Conférence de Paris sur le climat (COP21) et poussés par un intérêt accru pour les thèmes liés au développement durable tels que l'environnement, les droits de l'homme, les valeurs de l'entreprise et les thèmes socialement sensibles.

Un certain nombre de lignes stratégiques de KBC dans ce domaine sont nouvelles, alors que d'autres ont été renforcées et actualisées.

- KBC a affiné sa politique existante en matière de droits de l'homme en l'alignant sur les **Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme**. KBC y précise les moyens utilisés pour éviter tout soutien aux entreprises qui violent les droits de l'homme.
- Désormais, la **Politique en matière d'activités liées aux armes** qualifiera également les armes nucléaires d'armes controversées. Les entreprises impliquées dans la production ou le développement d'armes nucléaires sont donc exclues de toutes les activités de KBC Groupe. KBC suit ainsi les directives du Traité d'interdiction des armes nucléaires des Nations Unies, qui a été adopté par 122 pays le 7 juin dernier. KBC reste par ailleurs particulièrement réticent en ce qui concerne le financement des entreprises impliquées dans des activités liées aux armes. Les lignes stratégiques sont définies dans la politique sur les activités liées aux armes.

En ce qui concerne plus particulièrement les activités de crédit et d'assurance, les lignes stratégiques suivantes ont été modifiées :

- L'**Energy Credit & Insurance Policy** précise que KBC se retirera également du financement du secteur du charbon en République tchèque et réduira à zéro d'ici 2023 son exposition à la production d'électricité à base de charbon. Seuls les systèmes de chauffage centralisé font encore l'objet d'une exception - avec une exposition maximale décroissante et uniquement en vue d'une amélioration écologique - jusqu'en 2035. KBC a déjà publié un [communiqué de presse](#) spécifique à ce sujet. Dans le cadre de cette même politique, KBC annonce mettre également un terme au financement des entreprises qui ne se spécialisent que dans l'extraction de pétrole et de gaz. KBC maintient également son ambition d'un 'energy credit portfolio' composé à plus de 50% d'énergies renouvelables d'ici 2030.
- La politique appliquée à l'**industrie du tabac** sera renforcée. Le commerce de gros et le négoce des matières premières et des produits du tabac sont désormais également exclus.
- Une nouvelle **Mining Policy** stipule que les clients professionnels exerçant des activités dans ce secteur doivent prendre en compte les risques environnementaux liés à ces activités ainsi que les

risques pour les droits de l'homme et les droits de la population locale. En outre, ces entreprises doivent, bien entendu, toujours agir conformément aux réglementations, lois et autorisations régionales, nationales et internationales concernées.

- La politique relative à la production d'huile de palme a été étendue à la **production de soja**. Les entreprises actives dans ce domaine doivent se conformer aux normes internationales régissant l'exploitation durable de ces matières premières.
- Un nouvel **Animal Welfare Statement** prévoit que les clients susceptibles d'exercer un impact négatif potentiel sur le bien-être des animaux en raison de la nature de leurs activités agiront conformément à la législation nationale et internationale applicable et aux meilleures pratiques.

KBC continue en outre de promouvoir les fonds durables auprès de ses clients. Depuis le début de l'année 2016, KBC a vu le volume de l'épargne investie dans les fonds durables tripler pour atteindre plus de 7,5 milliards d'euros. En mai, KBC a lancé Pricos SRI, le premier fonds d'épargne-pension durable entièrement conforme aux directives en matière d'investissement durable de la BEAMA.

Johan Thijs, CEO du groupe KBC, explique : *"Le développement durable fait partie intégrante de notre stratégie. Notre approche doit cependant suivre l'évolution des perceptions et des attentes de la société. C'est pourquoi nous engageons un dialogue ouvert avec nos parties prenantes et assurons une communication transparente. Cette approche nous garantit une évaluation précise des priorités de nos parties prenantes et nous permet d'adapter de manière ciblée et proactive nos projets et initiatives actuels et futurs à leurs attentes."*

KBC poursuit le développement de ses objectifs de développement durable et de responsabilité sociétale, détaillés dans le Rapport de durabilité 2017 de KBC (disponible sur www.kbc.com). Vous y trouverez également les lignes directrices et stratégiques de KBC en matière de responsabilité sociétale.

KBC Groupe SA

Avenue du Port 2 – 1080 Bruxelles
Viviane Huybrecht
Directeur Communication Corporate/
Porte-parole
Tél. 02 429 85 45

Service presse
Tél. 02 429 65 01 Stef Leunens
Tél. 02 429 29 15 Ilse De Muyer

E-mail : pressofficekbc@kbc.be

Vérifiez [ici](#) l'authenticité de ce document

Les communiqués de presse de KBC sont disponibles sur www.kbc.com
Suivez-nous sur www.twitter.com/kbc_group

Vous pouvez rester au courant de nos solutions innovantes sur [le site](#).